

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/03/2016

Réception par le Prefet : 22/03/2016

Publication : 24/03/2016



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CG-2016-2-10-1

Séance du vendredi 18 mars 2016

### **POLITIQUE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FAMILLE, DE L'INSERTION ET DU LOGEMENT**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSE AVEC PROCURATION :**

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

⇒ Adopte les orientations du rapport budgétaire 2016 relatif aux politiques solidarité, famille, insertion et logement ci-joint,

⇒ Inscrit au budget primitif 2016 au titre des politiques de la Solidarité, Famille, Enfance, Insertion et Logement des crédits de paiement à hauteur de 192 563 667 € dont :

En fonctionnement : un montant global de 192 411 667 € répartis comme suit :

- 107 358 008 € au titre de la politique d'insertion
- 81 969 709 € pour la politique de protection de l'enfance
- 2 781 950 € pour la politique de prévention sociale et médico-sociale
- 302 000 € au titre des frais communs de la Solidarité

En investissement :

- 152 000 € de crédits de paiement et 12 000 € d'autorisations de programme pour la politique Prévention sociale et médico-sociale.
- ↳ Inscrit en autorisations d'engagement un montant de 4 495 487 € au titre de la politique départementale d'insertion.
- ↳ Inscrit des recettes de fonctionnement à hauteur de 60 171 969 €, dont 693 000 € pour la politique prévention sociale et médico-sociale et la protection de l'enfance et 59 478 969 € pour la politique d'insertion.
- ↳ Donne délégation à la Commission Permanente :
- pour toutes décisions à prendre pour la mise en œuvre du Budget Primitif 2016 de la Solidarité pour les politiques, Famille, Enfance, Insertion et Logement.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité